

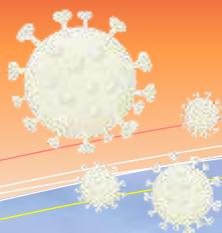


les  
ECHOS  
de

# MOLLKIRCH

Bulletin d'information municipal n°62

NOVEMBRE 2021



## MAIRIE

3 route du Guirbaden  
67190 MOLLKIRCH  
03 88 50 00 53

contact@mollkirch.fr

 www.mollkirch.fr

 Mollkirch infos

LUNDI	8h30-11h30	FERME
MARDI	8h30-11h30	FERME
MERCREDI	FERME	15h-18h
JEUDI	8h30-11h30	16h-18h
VENDREDI	8h30-11h30	15h-18h



## BIBLIOTHEQUE

03 88 49 04 33

 bibliotheque@mollkirch.fr

 www.bibliotheque-mollkirch.fr

 Bibliothèque de Mollkirch

MERCREDI	20h-21h30
VENDREDI	20h-21h
SAMEDI	14h30-16h

## SELECT'OM

Collecte ordures ménagères : **mardi**  
Collecte sélective : **1<sup>er</sup> vendredi du mois**

Déchèterie de Muhlbach-sur-Bruche  
**Mardi**

Hiver : 13h30-17h

Été : 13h30-19h

**Jeudi et Samedi**

Hiver : 9h-12h et 14h-17h

Été : 8h30-12h et 14h-17h30

Édité par la commune de MOLLKIRCH  
Directeur de publication : le Maire, Mario TROESTLER  
Impression : Imprimerie Kocher, Rosheim  
Comité de rédaction : Commission Communication  
Date de parution : novembre 2021

# LE MOT DU MAIRE



## Réalisations et projets

Chers habitants de Mollkirch,

Les Echos du mois d'août le laissent sous-entendre, peu à peu nous avons retrouvé

une vie normale.

Certes, les craintes d'une nouvelle vague ne sont pas écartées, les chiffres sont à la hausse, mais pour l'heure pas de confinement ni de restrictions pour les fêtes de fin d'année. Si chacun a le droit d'avoir une opinion à ce sujet, force est de constater que la vaccination, couplée aux gestes barrières, a permis d'enrayer l'épidémie de Covid.

Rien n'est acquis, mais le vaccin limite la transmission et surtout réduit très fortement les formes graves de la maladie et leurs conséquences.

Ainsi, si elle reste une démarche personnelle, la vaccination n'en est pas moins un acte à portée collective, visant à se protéger soi et bien sûr les autres.

Grâce à cela, la vie revient au fur et à mesure dans nos communes, les Assemblées Générales des associations, ainsi que les manifestations se tiennent ou se préparent.

Les activités sportives, les répétitions théâtrales, les rencontres à la salle reprennent.

Bien sûr rien n'est jamais gagné, mais restons optimistes.

Néanmoins, après un sondage concernant la participation, la fête de Noël des Aînés n'aura à nouveau pas lieu, le temps de rassurer pleinement ce public particulièrement exposé.

Mais cette année encore la commune ne les oubliera pas.

En ce qui concerne les travaux visant à répondre aux besoins des habitants, différents chantiers sont en cours, voire achevés.

Ainsi, la commune dispose d'un nouveau site internet facilitant, entre autres, les démarches administratives des Mollkirchois.

Si les travaux de voirie ont pris du retard à la rue du Moulin, la fibre optique elle continue son déploiement.

D'autre part, bénéficiant du plan gouvernemental de la couverture des zones blanches, notre village devrait enfin être doté dans les mois à venir d'une couverture GSM digne de ce nom, pour le confort et la sécurité de tous.

La sécurisation des déplacements piétons et cyclistes était avec le projet de l'école, une de nos priorités.

Ainsi le bureau d'étude chargé de réfléchir à la réalisation de la piste cyclable reliant le village à la gare s'est rendu sur place pour analyser les différents scénarios et leur faisabilité.

De même, le conseil municipal lors de la séance du 16 septembre a décidé d'inclure les lieux-dits "la Fischhutte" et "le Moulin" en agglomération et ainsi limiter la vitesse à 40 km/h pour la sécurité de tous.

Une prochaine modification du PLU règlementant le stationnement devrait compléter la sécurisation des déplacements.

Un grand merci à la mobilisation d'une bonne trentaine d'habitants lors de la journée citoyenne qui nous a permis, entre autres, de démarrer l'implantation du verger communal, de désherber le cimetière et de libérer un espace dédié à l'association jeunesse Ze Hopla ! au-dessus de la salle associative.

Enfin, pour finir, le jury de sélection du projet EPB (Ecole-Périscolaire-Bibliothèque) a rendu son verdict et désigné le lauréat : le cabinet Heintz et Associés de Strasbourg.

Le grand projet de la commune entre dans une phase active et concrète.

Comme depuis sa création, notre village continue de se transformer et de s'adapter, petit à petit, pour répondre et anticiper les besoins de ses habitants.

Dans le respect et l'écoute des Mollkirchois, dans la préservation de notre environnement et de nos paysages.

Dès à présent, laissez-moi, au nom des élus et du personnel communal, vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année, qu'elles soient l'occasion de pouvoir nous retrouver enfin pleinement réunis au sein de nos familles et de nos amis.

Votre maire  
Mario TROESTLER

## DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Lire l'intégralité des délibérations sur le site internet de la commune ou à la mairie*

## sommaire

Le mot du maire	p. 2
Décisions du conseil municipal	p. 4
Informations	p. 4
PLU	p. 4
Eau	p. 4
Projet école	p. 5
CCAS	p. 5
Site internet	p. 6
Périscolaire	p. 7
Brèves	p. 7
Journée citoyenne	p. 8
Cimetière communal	p. 10
S'Mollkerich Fesch	p. 12
Ze Hopla'	p. 13
Portrait : Les Filles pompiers	p. 14
Vie paroissiale	p. 15
Etat civil	p. 15
Commémoration Armistice	p. 16

### CONSEIL MUNICIPAL du 16 septembre 2021

Le point 3 : Subvention aux associations est reporté, les documents remis par le demandeur n'étant pas conformes.

Le PV de la séance du Conseil Municipal du 1er juillet est approuvé à 14 voix POUR et 1 ABSTENTION (SIGRIST).

Correctifs sur le PV du Conseil du 01/07/2021 : délibération 15/21 sur le rapport annuel du Sélect'om : 12 voix POUR et 3 ABSTENTIONS (une procuration n'ayant pas été comptabilisée). La délibération 17/21 portait sur la modification de la durée et des tarifs des concessions au cimetière.

Modification du PLU : le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'engager la procédure de modification n°1 du PLU. Les avis requis par les dispositions législatives et réglementaires applicables seront tenus à disposition du public.



décidé, à l'unanimité, d'engager la procédure de modification n°1 du PLU. Les avis requis par

les dispositions législatives et réglementaires applicables seront tenus à disposition du public.

Convention de portage à l'établissement Public Foncier (EPF)

Le Conseil Municipal décide de procéder à l'acquisition des parcelles cadastrées section 5 n° 196, 199,

200, 201, 212, 213, 216 et 217, d'une emprise foncière globale de 32,90 ares, afin de pouvoir disposer du foncier nécessaire à la réalisation d'un bâtiment public regroupant une école, un périscolaire et une bibliothèque.

Achat des ateliers municipaux

Le bail de location de 10 ans, du bâtiment regroupant les ateliers municipaux et les locaux des Sapeurs Pompiers, est arrivé à échéance. La promesse de vente à hauteur de 150 000 € est approuvée à l'unanimité.

Création du poste de Rédacteur 2<sup>ème</sup> classe et vacation d'emploi

Mme FIEDERER Céline, Agent d'accueil, contractuelle de droit public, va être

embauchée au grade de Rédacteur 2<sup>ème</sup> classe.

Le Conseil Municipal décide de créer un poste de rédacteur 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet à compter du 17 Septembre 2021 et décide de supprimer le poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe, à compter du 17 septembre 2021.

Projet passage en agglomération

Le Conseil Municipal, à 14 voix POUR et 1 ABSTENTION (SCHOOR Arthur) décide d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer les démarches et arrêtés afférents à la mise en agglomération des localisations suivantes :

- Route de la Fischhutte : création d'un lieu-dit avec vitesse limitée à 40 km/h
- Route du Moulin : création d'un lieu-dit avec vitesse limitée à 40 km/h

Divers

Réflexion sur la possibilité de classer en Espace Naturel Sensible certaines zones du ban communal afin de pouvoir faire appliquer le droit de préemption et protéger les terres agricoles ou zones forestières sensibles.



Travaux : des soucis d'effectifs dans l'entreprise chargée de réaliser les travaux sur le mur de soutènement rue du Moulin entraînent un report du chantier au mois de novembre.

Les travaux de mise en sécurité du chauffage de l'église sont terminés.

Le forage vieillissant de la Maglia, nécessite d'être remplacé. Un sondage exploratoire va être effectué par le SDEA sur le parking du Sentier des Demoiselles de Pierre.

Signalement de nuisances sonores à Laubenheim, liées aux dépôts matinaux de verres dans les bennes de tris sélectifs. La

### Distribution du bulletin municipal

Les Echos de Mollkirch sont distribués par vos élus qui se partagent les différents secteurs du village. La distribution peut donc s'échelonner sur quelques jours. Alors pas d'inquiétude si vous ne le recevez pas en même temps que vos "voisins". Cependant, n'hésitez pas à nous contacter si vous ne l'aviez toujours pas reçu après sa mise en ligne sur le site internet

## CONSEIL MUNICIPAL du 16 septembre 2021 (suite)

commission environnement va se pencher sur le dossier.

Les services administratifs de la mairie vont à nouveau relancer la SNCF pour les problèmes de parking non entretenu, les premiers courriers étant restés sans réponse.

La journée citoyenne est fixée au 16.10.2021 avec rendez-vous aux ateliers municipaux.

La réfection de la voirie du Kohlplatz sera effectuée après la fin du chantier privé.

Verger communal : plantation cet hiver

## L'EAU, UNE RESSOURCE D'AVENIR

Nous le constatons, notre climat évolue, les précipitations parfois se font plus rares durant de longues périodes.

Cette préoccupation n'est pas nouvelle.

Elle a amené la commune à diversifier son approvisionnement en eau potable.

Succédant aux différents puits parsemant le village, Mollkirch s'est doté au début des années 1930 d'un réseau public d'eau potable, approvisionné par des sources dans le massif dominant la Fischhutte et se trouvant sur le ban de Rosheim.

La sécheresse de 1976 et l'augmentation des besoins de la population ont fortement précarisé la disponibilité en eau, le débit des sources diminuant d'année en année.

La commune décida de doubler son approvisionnement par un forage au lieu-dit La Maglia à la fin des années 1970, faisant appel à une souscription de financement auprès des habitants.

Par la suite, dans les années 2010, l'ensemble de l'adduction a été refaite, faisant passer de 70% à près de 0% le taux de perte.

Aujourd'hui, la part du forage peut représenter 70% de l'apport lors des périodes estivales.

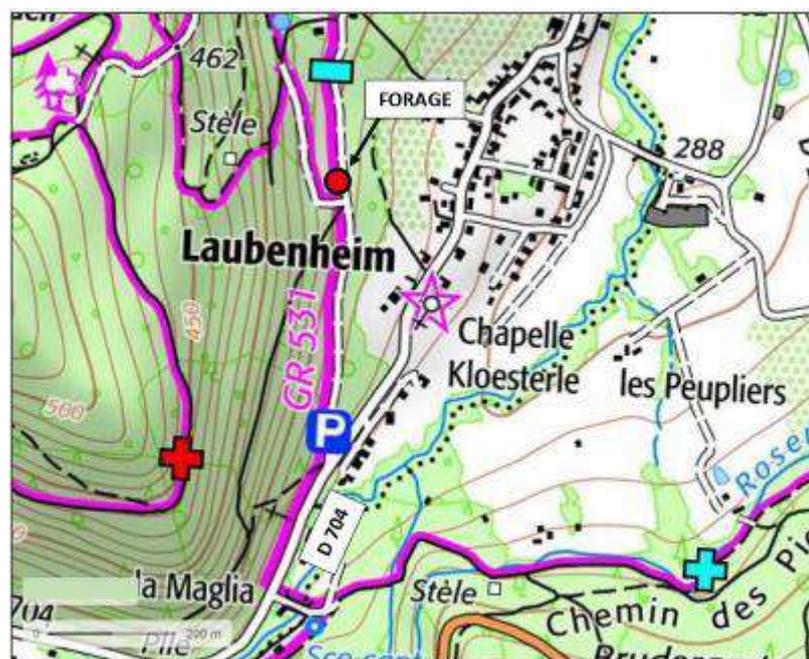
Or, notre forage présente aujourd'hui des signes de faiblesse, au bout de 40 ans de bons et loyaux services, il faut envisager de le remplacer.

Une des possibilités est de procéder à un forage non loin de l'existant, mais une autre, sur le ban de Mollkirch est envisageable, de l'autre côté de la départementale, au niveau du parking 2 des Demoiselles de Pierre.

L'avantage serait de rapprocher la ressource du réservoir et de le situer sur le ban communal.

Pour cela, une campagne exploratoire va être menée pour mesurer le débit à cet endroit avant la fin de l'année.

Cette mission sera réalisée par le SDEA à qui nous avons délégué la compétence eau.



IMPLANTATION DU FORAGE DE RECONNAISSANCE

Document SDEA

## MODIFICATION DU PLU

Lors du conseil municipal du 16 septembre 2021, les élus ont validé le processus de modification du PLU (Plan Local d'Urbanisme) de Mollkirch.

Dans les semaines à venir, la commune va entrer dans cette démarche, accompagnée du cabinet Claude Andres d'Obernai.

Peu de grands changements, il s'agit principalement de clarifier les dessertes de certaines zones, de compléter le règlement du stationnement, de préciser des réservations destinées à améliorer et préserver la sécurité des déplacements et de rectifier quelques erreurs et incohérences.

Après validation du projet par la Commission Urbanisme et la notification aux personnes associées, l'enquête publique qui verra la consultation des habitants devrait démarrer courant du 1er trimestre 2022.

Dès à présent, un registre est disponible en mairie pour recueillir toutes vos remarques. Celles-ci peuvent également être envoyées par mail à [contact@mollkirch.fr](mailto:contact@mollkirch.fr)

# PROJET EPB 2023, ECOLE - PERISCOLAIRE - BIBLIOTHEQUE

Peu à peu, l'équipe municipale avance sur le projet phare de la mandature.

Entamé il y a près de 10 ans, ce projet a connu plusieurs évolutions pour répondre aux préoccupations de sécurité, d'accessibilité et de salubrité, tant pour les enfants que pour les enseignants et autres salariés.

Ce projet en cours de route a été amené à répondre également aux besoins croissants de la capacité d'accueil périscolaire.

Il était clair pour la municipalité que se jouait à travers cet équipement l'attractivité et le futur du village.

En un mot, donner envie aux jeunes couples de s'installer et de rester au village, permettant le maintien du tissu économique (restaurants, boulangerie, artisans).

## Rappel des étapes récentes

**Juillet 2020**, constitution autour du CAUE (Conseil en Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) de l'équipe projet regroupant des élus, des représentants de parents d'élèves, de personnels scolaires, périscolaires et techniques, de bénévoles de la bibliothèque.

Définition des besoins, surfaces, organisation, fonctionnement.

**Janvier 2021**, constitution d'un jury de sélection regroupant une partie de l'équipe projet, augmentée d'architectes inscrits à l'Ordre, de personnes associées (CEA, Bibliothèque départementale, Région).

**Avril 2021**, appel à concours sur la base des besoins définis par l'équipe projet.

**Mai 2021**, 40 candidatures de cabinets d'architectes régionaux et nationaux.

**Juin 2021**, réunion du jury de sélection qui retient 3 candidats sur la base de leurs références.

**Octobre 2021**, présentation anonyme d'esquisses et de projets par les 3 candidats, sélection par le jury du lauréat : le cabinet Heintz et Associés de Strasbourg.

Le projet a été retenu à l'unanimité des membres délibérants (et consultants) pour les réponses apportées sur les aspects techniques, d'insertion paysagère, économique et possibilités d'évolutions ultérieures.

## Planning prévisionnel

**Novembre 2021**, présentation des esquisses au conseil municipal et à l'équipe projet.

Travail entre l'architecte et l'équipe projet pour aboutir à un avant-projet définitif (APD).

**Fin janvier 2022**, dépôt du Permis de Construire.

**Mai-juin 2022**, appel d'offre.

**Septembre 2022**, début du chantier.

**2<sup>ème</sup> semestre 2023**, livraison de l'équipement.

Une réunion publique de présentation aura lieu au printemps 2022.

## CCAS

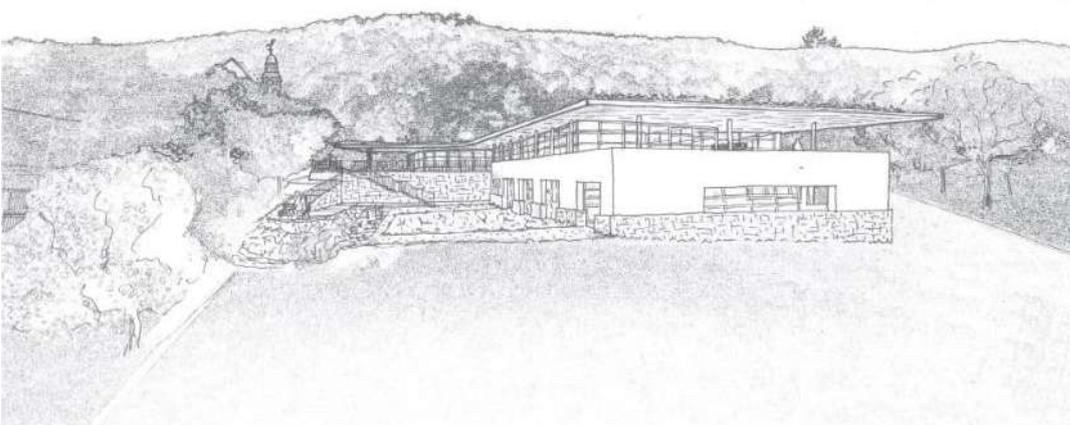
La fête des aînés n'aura pas lieu....

Et oui, cette année encore la fête de Noël ne se fera pas. Au vue des nouvelles des chiffres et du ressenti, le CCAS de Mollkirch a décidé de faire un sondage auprès de nos aînés pour voir s'ils voulaient participer à la fête de Noël.

Le résultat est sans appel : pas assez de monde inscrit... Nos aînés sont sans doute des "sages", car vu les nouvelles directives fournies par le gouvernement : gestes barrières, distances de 1,5 m entre 2 personnes, etc ... la fête aurait été annulée.

Mais pas d'inquiétude, les petits lutins du CCAS ramèneront les colis de Noël le 2ème week-end de décembre.

Passez de joyeuses fêtes de fin d'année.



## BREVES

### Décorations



Mise en place des illuminations de Noël

### Trompes de chasse



Dimanche 21 novembre, nos sonneurs ont fêté la Saint Hubert. Nos choristes ont fêté le même jour la Sainte Cécile.



Après la remise en service des Echos de Mollkirch l'été 2020, la mise en place de l'application mobile ILLIWAP en février dernier pour les informations et alertes en temps réel et la page MOLLKIRCH INFOS déjà bien connue sur le réseau social Facebook, il ne manquait plus que le rafraîchissement du site internet de la commune.

Plus qu'un rafraîchissement, c'est une refonte complète qui a été réalisée. L'aboutissement de cinq mois de travail réalisé conjointement avec la société KARDHAM DIGITAL. Une collaboration avec des professionnels à l'écoute et réactifs ont permis une mise en ligne rapide de votre nouvel outil de communication, un site internet ergonomique et sécurisé.

### Des transformations

Tout d'abord une mise en conformité avec le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données). Un affichage plus dynamique, les actualités et événements plus visibles et accessibles.

Un accès rapide vers les rubriques les plus consultées.

La nouvelle charte graphique reprend la typographie du bulletin municipal. Trois couleurs prédominantes : le VERT en rapport avec le bel environnement dans lequel nous vivons, le ROUGE qui rappelle le lion présent sur notre blason et la couleur ORANGE pour la touche de peps et largement présente dans notre paysage lorsque l'automne arrive...

Un site "web responsive", c'est-à-dire

accessible sur tous les supports numériques modernes.

### Des nouveautés

Une lettre d'information est maintenant proposée. Rendez-vous au bas de la page d'accueil pour vous y inscrire. Juste à côté, le formulaire de contact pour joindre le secrétariat de la mairie par messagerie.

En plus des rubriques déjà connues, vous trouverez maintenant les arrêtés municipaux, une carte interactive vous permettant de localiser les points d'intérêts de la commune et l'urbanisme.

D'autres nouvelles rubriques verront le jour progressivement.

Vous visualiserez du premier coup d'œil les informations à ne pas rater grâce au FIL INFO ainsi que les actualités et événements sur la page d'accueil.

Le planning d'occupation des salles municipales sera en ligne dès le 1er décembre.

La salle des associations, exclusivement destinée aux associations du village, se réservera exclusivement via le formulaire en ligne. Le calendrier papier situé dans la salle ne sera plus d'actualité, aussi, pensez à reporter vos réservations via le site internet le plus rapidement possible.

Nous invitons les associations, commerçants, artisans et entreprises à vérifier leurs informations. Si vous souhaitez une mise à jour de vos données ou si vous souhaitez y figurer, contactez la mairie.

A vous maintenant de vous approprier votre nouveau site internet !

## NOUVELLE ANNÉE, NOUVEAUX THÈMES POUR LE PÉRISCOLAIRE

BREVES

Communauté de Communes  
des Portes de Rosheim



Depuis l'automne, deux nouveaux services civiques ont rejoint l'AJPR (Animation Jeunes des Portes de Rosheim). Découvrez Lucie et Malo dans le prochain QUOI DE 9 de la CCPR.

Comme l'année passée, un trop grand nombre de demandes d'inscriptions a nécessité l'ouverture d'une annexe. Les plus grands (CM1 et CM2, ainsi qu'une poignée de CE2) sont accueillis à midi dans la salle communale de la mairie et le soir dans la salle de motricité de l'école maternelle.

Ils sont encadrés par Sylvie, présente depuis 15 ans à Mollkirch. Elle flirte cette année avec la retraite qui guette le bout de son nez, pour son plus grand plaisir mais avec un pincement certain, de quitter le groupe d'enfants et l'équipe d'animation actuellement en place. Marie, animatrice présente depuis maintenant 4 ans sur la structure. Diplômée BAFA, formée à la bienveillance et à la gestion de conflits, elle est heureuse de s'être vu présenter un CDI en septembre et restera donc quelques années sur la commune....

Cette année, elles ont décidé de proposer aux enfants tout un travail sur l'éco-citoyenneté. Les bricolages proposés sont en lien direct avec la "récupération". Les enfants font le tri et vont aux bennes toutes les semaines avec l'équipe. Ils bricolent avec ce que nous offre la nature,

mais également avec des bouchons, des capsules, des chutes de laine, de bois, de cartons etc...

L'équipe du périscolaire quant à elle, suite à la conférence sur les OCTOFUN, (les intelligences multiples), a décidé d'axer ses animations sur ce thème.

Arkadia, animatrice BAFA et formée à la pédagogie Montessori, présente pour la 2eme année au périscolaire et Séverine, directrice éducatrice de jeunes enfants et sophrologue, (directrice depuis 4 ans sur Mollkirch) proposent des ateliers développant l'autonomie et la motricité fine, ainsi que la coopération entre enfants.

Malgré les contraintes persistantes liées à la situation sanitaire, l'équipe sait trouver des solutions pour que les enfants puissent profiter de leurs pauses méridiennes et de fin de journée, en toute quiétude. Elle

espère néanmoins, retrouver tout bientôt une liberté totale, afin de pouvoir à nouveau proposer plus d'activités, et surtout arborer leur beau sourire à tous les enfants et parents....

### Environnement



Il y a les habitués et quelques occasionnels, mais force est de constater que les Mollkirchois ont maintenant pris le pli de se rendre sur le site de dépôt des déchets verts de la commune.

Prochaine session au printemps 2022.



Poussières et mauvaises herbes n'ont pas résisté aux brosses de la balayeuse passée fin octobre dans nos rues....



*Semaine du goût : chaque jour un menu de couleur...ici menu jaune... les enfants ont joué le jeu... ainsi que les animatrices !*

# JOURNEE CITOYENNE

La journée citoyenne s'est déroulée le samedi 16 octobre. Une trentaine de personnes ont répondu présent afin de réaliser différents chantiers qui auraient nécessité beaucoup de temps pour nos ouvriers communaux. Le rendez-vous était pris à 8h aux ateliers municipaux, où un petit déjeuner attendait nos forces vives.



Après avoir pris quelques forces pour la matinée, les différents groupes de travail ont rejoint leur "poste" :

- désherbage du cimetière,
- déplacement des archives,
- peinture du bar de la salle des fêtes,
- plantations de prairies fleuries aux entrées de village,
- remise en place du pont sur le Sentier des Demoiselles de pierre,
- arrachage des linéaires de pavés au square de Lug,
- remise en état du filet au city-stade.

Après cette matinée d'efforts qui s'est terminée vers 13h, tout le monde s'est retrouvé à la salle des fêtes autour d'une grande tablée pour déguster une succulente choucroute.





Avant



Après



## TOUSSAINT

Annoncée dans la dernière édition des Echos de Mollkirch, la mise en place des pancartes de recherches sur les sépultures a porté ses fruits. Nous remercions vivement les personnes qui ont contacté le secrétariat



de la mairie et transmis des documents.

Merci aussi aux personnes

rencontrées sur place qui nous ont renseignés sur leurs concessions ou celles avoisinantes... Il reste encore des inconnues, la route est longue, mais nous avançons...

Vous avez également profité de nos rencontres pour nous faire part de vos interrogations. Nous avons jugé le moment opportun pour y apporter des réponses qui profiteront à tous :

**DROIT À INHUMATION ET DROIT À CONCESSION, LA CONFUSION EST FRÉQUENTE :**



Le Code Général des Collectivités Territoriales distingue le droit d'être inhumé dans une commune et la faculté pour la commune d'accorder des concessions dans son cimetière.

### Droit à inhumation

L'inhumation dans un cimetière communal est due :

- Aux personnes décédées sur son territoire, quel que soit leur domicile
- Aux personnes domiciliées sur son territoire, alors même qu'elles seraient décédées dans une autre commune

- Aux personnes non domiciliées dans la commune mais qui y ont droit à une sépulture de famille

- Aux Français établis hors de France n'ayant pas une sépulture de famille dans la commune et qui sont inscrits sur la liste électorale de celle-ci

Si l'inhumation dans un cimetière est un droit pour les défunts qui répondent à ces critères et donc une obligation pour la commune, le droit à l'inhumation n'est pas un droit à concession. L'accès à une occupation durable et privative du cimetière n'est qu'une simple faculté.

L'inhumation en service ordinaire, aussi appelée en "terrain commun", constitue le seul mode d'inhumation obligatoire. Ainsi, les communes sont tenues de mettre à disposition des emplacements INDIVIDUELS en "terrain commun" pour accueillir gratuitement, pour une durée minimale de 5 ans, les corps des personnes disposant du droit d'être inhumé.

Lorsque l'étendue des cimetières le permet, il peut être concédé des terrains aux personnes qui désirent y fonder leur sépulture et celles de leurs enfants ou successeurs.

Pour satisfaire les besoins d'inhumation, la loi dispose que le terrain consacré à l'inhumation des morts soit cinq fois plus étendu que l'espace nécessaire pour y déposer le nombre présumé de morts qui peuvent y être enterrés chaque année.

En considérant la place dont dispose actuellement le cimetière communal, il n'est pour l'instant pas possible de concéder des terrains à l'avance. En effet, la durée légale de rotation des corps étant de cinq ans minimum et le nombre de décès moyen à Mollkirch étant de six, 30 emplacements libres seraient nécessaires. Nous en sommes bien loin.

Lorsqu'une personne ne dispose pas du droit d'être inhumée, la commune n'est pas obligée de fournir une sépulture en terrain commun ou de délivrer une concession.

### Droit à concession

A Mollkirch ont été instituées des concessions de 15 et 30 ans.

Elles sont accordées moyennant le versement d'un capital et sont renouvelables au prix du tarif en vigueur au moment du renouvellement.

Le titulaire d'une concession funéraire est l'unique régulateur du droit à l'inhumation dans la concession. Il est le seul à pouvoir déterminer librement, dans l'acte de concession, les personnes susceptibles d'être inhumées dans la concession. Il peut ainsi limiter l'inhumation à une seule personne (concession individuelle), à une liste de personnes expressément désignées (concession collective) ou, plus généralement, à sa personne ainsi qu'à sa famille (concession familiale), ce qui peut inclure des personnes n'appartenant pas à sa famille, mais avec lesquelles il est uni par des liens d'affection et exclure une liste de personnes expressément désignées.

Il est également le seul à pouvoir ajouter ou retrancher des noms à la liste des personnes pouvant faire valoir leur droit à être inhumées dans la concession dont il est titulaire, notamment en transformant une concession individuelle ou collective en concession familiale.

### Que se passe-t-il au décès du concessionnaire ?

Au décès du concessionnaire, la concession passe aux héritiers et l'acte de concession ne peut plus être modifié pour respecter le contrat passé par le concessionnaire défunt.

En l'absence de testament qui pourrait autoriser le légataire à y déposer les corps étrangers à la famille, la concession doit être laissée hors partage successoral. Elle passe aux héritiers les plus proches en degré, en état d'indivision, chacun des copropriétaires étant tenu de respecter les droits de ses cohéritiers.

Dès lors, les droits attachés à la concession seront transmis de façon indivise, ce qui implique que toute décision sur la concession (ex. : travaux) doit recevoir l'accord de l'ensemble des indivisaires.

L'un des cohéritiers peut renoncer à ses droits sur la concession. Une telle renonciation doit être reçue par acte notarié.

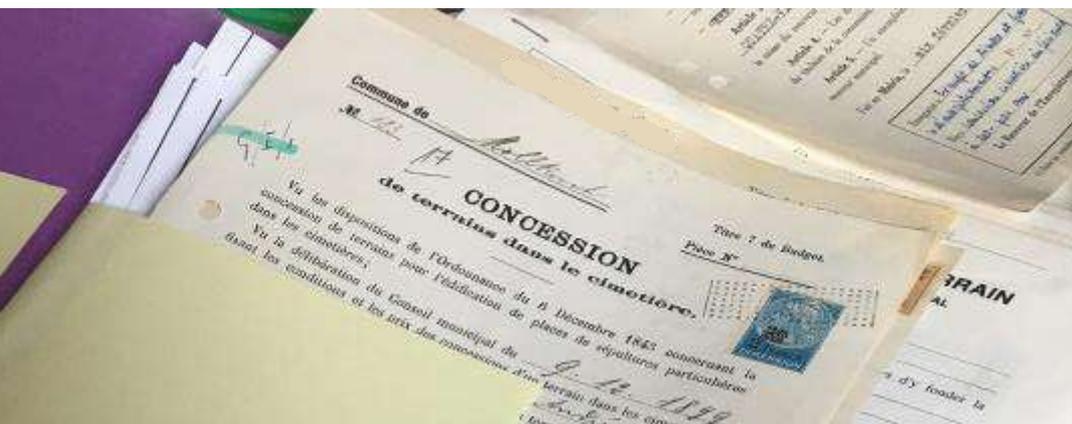
Le maire peut donc refuser une inhumation dans une concession si la personne décédée n'est pas au nombre des bénéficiaires indiqués lors de la prise de la concession.

Pour toute information que vous pourrez apporter ou pour toute demande de renseignements, contactez le secrétariat de la mairie.



## ENTRETIEN DU CIMETIERE

Puisque les produits phytosanitaires sont interdits, le désherbage du cimetière est assuré par une équipe de bénévoles et est effectué lors des journées citoyennes et une à deux fois entre ces journées. Nous annoncerons les dates des prochains désherbages. Toute personne intéressée pour rejoindre l'équipe est la bienvenue.



# S'MOLLKERICH FESCHT



## LES MOLLKIRCHOIS SE RETROUVENT !

La fête de la châtaigne aurait dû avoir lieu en octobre, mais étant donné l'ampleur de l'événement, une logistique qui nécessite une préparation au minimum 6 mois en avance, le comité des fêtes dès le printemps, a décidé de ne pas organiser son événement phare au vu des conditions sanitaires qui n'étaient pas encourageantes. Néanmoins l'équipe ne comptait pas réaliser une année blanche supplémentaire. Après réflexion et considérant la baisse des restrictions relatives aux organisations d'événements, le comité a réfléchi à une manifestation de plus petite ampleur qui permettrait de se retrouver tous ensemble dans la joie et la bonne humeur. Voilà comment est née S'Mollkerich Fesch ! Cette fête a eu lieu le samedi 23 septembre et a connu un franc succès. Près de 250 personnes présentes, 30 kilos de frites, 11 kilos de knacks et plus de 150 tartes flambées ont

été engloutis. Un événement attendu par les Mollkirchois, mais aussi par les bénévoles, heureux de retrouver notre belle salle des fêtes. Du côté de la piste de danse, l'orchestre Melodia's a fait danser les convives toute la soirée sur des mélodies très variées en passant de la variété récente aux années 80.



En deuxième partie de soirée, un superbe feu d'artifices préparé et tiré par nos artificiers locaux a su ravir petits et grands. Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué à l'organisation de cet événement !

Le Comité des Fêtes



## SOIREE JEUX / PIZZAS

N'ayant pu l'organiser en 2020, notre soirée jeux / pizzas a enfin eu lieu le samedi 23 octobre à la salle des fêtes. Une centaine de personnes était présente afin de déguster nos délicieuses pizzas maison. Cette année, la pizza poulet curry, petite nouvelle, s'est ajoutée à la carte.

Mais avant les pizzas, passage obligé par l'apéro avec nos planchettes de fromages et de charcuterie proposées comme chaque année.

Quant aux jeux, toute une panoplie en tous genres a su ravir nos convives, qu'ils soient stratégiques, de plateau, de cartes ou même d'ambiance.

Le coin lecture est également toujours apprécié pour se plonger dans les univers de livres et de BD, mis à disposition par notre bibliothèque municipale.

Enfin, l'espace baby-foot attire toujours autant les petits comme les plus grands. Ils sont placés à l'écart de la grande salle, afin de ne pas perturber l'ambiance

générale car certains matchs sont parfois très animés, mais toujours dans la bonne humeur bien sûr !

Vous l'avez compris, chez les Ze Hopla' on adore passer de superbes soirées tout en mangeant de bons produits, en famille ou entre amis !



## RAMASSAGE DES SAPINS

Après une première opération l'an dernier (ou plutôt cette année car nous sommes encore en 2021), nous allons réitérer notre ramassage des sapins de Noël.

"Nous avons encore le temps d'y penser", nous direz vous. Effectivement, mais les jours passent et l'automne s'installe, avec Noël en vue.

Nous vous donnons donc rendez-vous, courant du mois de janvier, vous serez informés en temps et en heure des modalités d'inscription.

D'ici là portez vous bien, et passez de belles fêtes de fin d'année.

L'équipe Ze Hopla'



Vous l'aurez remarqué, la soirée LOTO n'a pas eu lieu en raison des conditions sanitaires. Cependant, les Luschtige Waldnickel sont au cœur de leurs répétitions et espèrent vivement pouvoir monter sur les planches au printemps.

## A MOLLKIRCH, POMPIER SE DECLINE AUSSI AU FEMININ

Made in Mollkirch, Axelle Gisselbrecht et Diane Aeschelmann, respectivement 25 et 19 ans, font partie de la lignée des jeunes mollkirchoises qui ont choisi de s'engager en tant que Sapeur-Pompier en rejoignant la caserne du village.

A un âge où l'insouciance est la norme, où le narcissisme à travers les réseaux sociaux l'emporte sur le collectif, on peut se demander ce qui a bien pu pousser Diane âgée à l'époque de 12 ans et Axelle de 16 ans d'investir du temps et de l'énergie dans cette voie ?

Diane répond du tac au tac qu'encore bébé, c'est l'intervention d'Olivier Spielmann, alors pompier à Mollkirch, qui lui a sauvé la vie, comme si son engagement était une évidence ou un juste retour des choses ! Mais, elles s'accordent toutes les deux pour dire, que l'élément déclencheur est à coup sûr les exercices incendie à l'école du village avec l'intervention des pompiers et leur sensibilisation au métier. Axelle avoue que tenir la lance à incendie en main, " c'était quelque chose", depuis elle a eu l'occasion de la tenir face au feu, ne serait-ce qu'en formation.

Mais de l'engouement pour cette activité à la remise des galons, il y a de nombreuses étapes à franchir, à commencer par une première formation de secouriste suivie d'une formation incendie, où l'élève apprend à analyser le feu lors de mises en conditions réelles pour y apprendre à gérer son stress. Les activités sont intenses et mieux vaut être sportif et prêt à se dépasser pour pousser ses limites physiques et psychologiques. Ce qu'Axelle et Diane résumant avec un sourire malicieux en ces quelques mots " Si on a signé, c'est pour en chier ! " et de rajouter en chœur : "parce qu'on n'est pas chez les majorettes", une phrase culte dans les casernes à priori !

Filles ou garçons, aucune différence, tout le monde est logé à la même enseigne. Au départ sur le secteur, ils étaient 13 avec Diane à vouloir s'engager, 4 ans plus tard il n'en restait que 4, moitié garçons et moitié filles. Pour Axelle, sa formation ce fut 3 semaines

intenses, mais toutes les deux sont aussi d'accord sur ce point : "c'est dur mais ça vaut le coup", leur investissement a payé. Et lorsque l'on observe ces deux jeunes filles rayonnantes, pétillantes de vie et hyper bien dans leurs baskets, force est de constater qu'elles ont l'air sacrément fortes et responsables face aux défis de la vie mais aussi aux drames... La mort lors d'intervention, Axelle y a déjà été confrontée, mais la formation et l'encadrement au sein de la caserne sont d'une grande aide pour gérer ses émotions.

On a du mal à croire, qu'aussi jeunes, elles aient un tel sang froid et arrivent à gérer la peur notamment face au feu. La mise en situation en étant enfermée dans un caisson à feu à 600° a permis à Diane de "se rapprocher au plus près de ses émotions et du réel". Là aussi, c'est l'excellence de la formation, un encadrement hors pair et des gestes qu'on fait et refait jusqu'à devenir des automatismes, qui permettront à nos apprentis Sapeur-Pompiers de ne pas paniquer le jour J.

Mais ce qui saute aux yeux lorsque l'on discute avec elles de leur expérience, c'est l'attachement tout particulier qu'elles ont avec la caserne de Mollkirch, dont elles disent spontanément qu'il s'agit "d'une deuxième famille, bienveillante et à l'écoute, dans laquelle il n'y a pas de tabous ou de gênes". C'est bien entendu la rigueur et le respect qui sont de mises, mais la discipline de la caserne se fait naturellement et elle est facilement acceptée car "être chef c'est l'avoir mérité " dixit Axelle. Et encore une fois, elles sont toutes deux d'accord : leur chef "c'est le top !".

Cependant faire partie d'une caserne, surtout celle de Mollkirch, c'est aussi avoir l'opportunité de créer des liens, de vivre des amitiés intergénérationnelles car dans cette famille on sait qu'on peut compter les uns sur les autres sans qu'il y ait obligatoirement de retours encore moins de jugements. Face aux difficultés, Diane et Axelle ont bien compris que ce n'est pas tant l'individu qui prime mais bien le groupe, une belle leçon de vie dans notre société actuelle...

Au final, pas bien étonnant, qu'entre deux éclats de rire, Axelle et Diane avouent qu'elles "ne louperaient pour rien au monde une soirée à la caserne !"



## FETE DE LA NATIVITE

VEILLE DE NOEL Vendredi 24 décembre à  
16h00 : KLINGENTHAL  
18h00 : OTTROT  
18h00 : GREDELBRUCH  
23h45 : BOERSCH

JOUR DE NOEL Samedi 25 décembre à  
10h00 : MOLLKIRCH  
10h00 : SAINT-NABOR

SAINTE FAMILLE Dimanche 26 décembre à  
10h00 : OTTROT  
10h00 : BOERSCH



## NAISSANCES

27/07/2021 : Liam ZUCKSCHWERT  
03/08/2021 : Leïa et Robin  
CORIASCO  
18/08/2021 : Stéphane KRUCH  
11/10/2021 : Rose NORET

## DECES

19/08/2021 : Salomé CHAPONET,  
95 ans  
03/09/2021 : Robert LOTZ,  
91 ans  
05/10/2021 : Marcel HOLTZ,  
89 ans  
14/10/2021 : Georgette STECK,  
89 ans  
21/10/2021 : Juliette HUCKERT,  
86 ans

## MARIAGES

30/10/2021 : Sophie BAUER et  
Olivier STEPIEN

## ANNIVERSAIRES

03/10/2021 : Antoinette VINCENT, 90 ans  
11/11/2021 : Elise WELKER, 90 ans

## NOUVEL ARRIVANT

Monsieur CHICOIS Etienne

## Messe d'installation du Père Dalmer JIRON DEZA



Le 12 septembre dernier à Grendelbruch a eu lieu la messe d'installation de notre nouveau Curé, le Père Dalmer JIRON DEZA. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Pour le joindre :  
06 63 28 09 72 ou  
[cp.ste.odile@gmail.com](mailto:cp.ste.odile@gmail.com)  
Courrier :  
Presbytère d'Ottrott : 3 place  
de l'Eglise 67530 OTTROT

### Vous demandez le Baptême pour votre enfant ?

Envoyez un mail à [cp.ste.odile@gmail.com](mailto:cp.ste.odile@gmail.com) en donnant vos coordonnées et numéro de téléphone, vous recevrez la fiche d'inscription et la démarche à suivre.

Vous pouvez aussi vous présenter directement au presbytère d'Ottrott.

Jour de permanence : mardi de 14h à 17h  
ou prendre un RDV par téléphone au 03 88 95 80 21 ou 06 63 28 09 72.

Prochaine messe à Mollkirch : dimanche 19 décembre à 10h00



Antoinette VINCENT, 90 ans



Elise WELKER, 90 ans



## Cérémonie de Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918

C'est accompagnée de nos amis venus de Lug, des trompes de chasse, des sapeurs pompiers, de la chorale, des membres d'associations et des habitants que la municipalité a commémoré la signature de l'armistice qui mit fin à la Première Guerre Mondiale en 1918.

Mario TROESTLER a rendu hommage aux soldats morts au combat pendant ce conflit, mais également, en les citant nommément, à ceux tombés en mission depuis l'an dernier. Hermann RIPPBERGER s'est joint à ce témoignage en évoquant les liens d'amitié qui unissent nos pays grâce à notre jumelage local.



SDIS  
du Bas-Rhin



# Devenez SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

SECOURS À PERSONNE  
LUTTE CONTRE L'INCENDIE  
PROTECTION DES BIENS ET DE L'ENVIRONNEMENT



+ d'infos sur [WWW.SDIS67.COM](http://WWW.SDIS67.COM)



Renseignements : Sergent-Chef Raphaël SCHWARTZ 06 87 85 95 90 ou [pompiers.mollkirch.@gmail.com](mailto:pompiers.mollkirch.@gmail.com)